

# LA GAZETTE MUNICIPALE

## Bulletin d'information



**Octobre 2018**

**Mairie**

**Place de la Mairie**

**25360 NANCRAY**

**Tel : 03.81.55.21.66**

**Fax : 03.81.60.10.56**

[contact@mairie-nancray25.fr](mailto:contact@mairie-nancray25.fr)

### L'édito du Maire

J'entends dire que le Maire de Nancray est trop laxiste et qu'il n'ose pas intervenir face à des actes d'incivilités perpétrés par certains habitants de la commune.

J'essaie toujours, avec mes moyens, lorsque j'ai connaissance de ces actes (brûlages de végétaux, bruits d'engins en dehors des jours et des heures autorisés, stationnement des voitures sur les trottoirs, feux rouges grillés, ...) de dialoguer avec les auteurs avant d'engager une procédure en justice.

Je pense que c'est la meilleure formule, je ne suis pas en permanence en train d'étaler sur la place publique mes interventions. Il faut savoir rester humble.

Il y a déjà assez d'agressivité dans notre société et autour de nous.

Si, au terme d'une médiation, il s'avère que rien ne bouge, alors seulement j'engagerai une procédure en justice auprès du Procureur de la République ou j'appellerai La Gendarmerie.

Si nous sommes témoins à un moment donné de tels actes, commençons par trouver les solutions qui permettront d'apaiser ces comportements avant de sortir la grosse artillerie qui, parfois, ne mènera à rien sinon à mettre de l'huile sur le feu.

Pour se permettre de donner des leçons, il faut être impeccable et sans reproches. Il faut savoir se regarder avant de juger.

Je compte sur le bon sens et la bienveillance de chacun pour comprendre cela.

Merci à Vous,

Le Maire

**Frédéric Salvi**

# Les échos du conseil municipal

## Conseil du Jeudi 20 septembre 2018 :

Réactualisation de la longueur de la voirie communale : cette mise à jour, dans le cadre d'un transfert de compétence au Grand Besançon, concerne certaines voies à caractère de chemin en chemin ruraux (chemins du Moulin, de Patiche, de Mamirolle, de Gennes, de la Groisière et de Grevey) et le classement d'un chemin rural en voie communale (chemin n° 13).  
13 voix pour.

CAGB – Modification des statuts : dans le cadre de la loi NOTRé, la CAGB peut se constituer en communauté urbaine à la double condition :

- qu'elle exerce l'intégralité des compétences obligatoires des communautés urbaines,
- qu'une majorité qualifiée de communes membres délibèrent en faveur de la transformation en communauté urbaine, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020. 11 voix pour et 2 contre.

Budget annexe « exploitation forestière » : décision modificative n° 1 : 13 voix pour.

Budget principal – Admission en non-valeur de titres de recettes de l'année 2016 pour un montant de 280 euros : 9 voix pour, 3 contre et 1 abstention.

Budget annexe « exploitation forestière » - Admission en non-valeur de titres de recettes de l'année 2016 pour un montant de 204 euros : 12 voix pour et 1 abstention.

Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif : 12 voix pour et 1 contre.

Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable : 13 voix pour.

Aide aux Communes – Convention relative à l'évolution du dispositif et à la mise en place de nouveaux services communs entre la CAGB et ses Communes membres : le Grand Besançon propose une nouvelle convention, toujours au niveau 2b, avec un développement de services communs et un règlement général d'utilisation du dispositif et les conditions spécifiques pour le prêt de matériel. 11 voix pour et 2 abstentions.

Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Doubs : 13 voix pour.

Département du Doubs : fonds d'aide aux accédants en difficulté (FAAD) : 12 voix pour et 1 contre pour participer à ce fonds à hauteur de 0,30 € par habitant (1 304) soit 391,20 €.

Département du Doubs : fonds de solidarité pour le logement (FSL) : 12 voix contre et 1 abstention pour participer à ce fonds à hauteur de 0,61 € par habitant soit 795,44 €.

Durée d'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement versée à la CAGB (opération d'ordre) : amortissement en une seule fois sur l'exercice 2018. 12 voix pour et 1 abstention.

Neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des attributions de compensation d'investissement (opération d'ordre) : neutralisation, par opérations d'ordre budgétaire, de la totalité de la dotation d'un montant de 3 423,60 €. 12 voix pour et 1 abstention.

Questions diverses :

- au 1<sup>er</sup> janvier 2019, fin de la révision annuelle des listes électorales et mise en place de la commission de contrôle (Valérie GERENT, Cédric ROBERT, Monique RAMEL, Daniel ROLET et Barbara KURTZMANN) ;
- problèmes de transports depuis la rentrée scolaire ;
- rentrée sereine à l'école.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Norbert ANGUENOT, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Monique RAMEL, Marie-Claude GAUTHEROT, Barbara KURTZMANN, François MOREL, Anouck PRETRE, Daniel ROLET et Jean SANCEY-RICHARD.

Excusée : Valérie GERENT.

Absent : Cédric ROBERT.



# La vie associative

✓ APE

## Réservez votre soirée le samedi 1er décembre :

Afin de partager un moment convivial, l'APE organise **une Soirée Fondue Géante** le samedi 1er Décembre à la Salle du Vaizot.

Le repas comprenant la Fondue à volonté, accompagnements, dessert et café est à 18€.

Si vous souhaitez réserver votre soirée ou avoir de plus amples informations, contactez-nous à l'adresse mail [ape.nancray@gmail.com](mailto:ape.nancray@gmail.com) ou au 03 81 63 04 64




A très bientôt,

Toute l'équipe de l'APE



✓ BIBLIOTHEQUE

Bibliothèque  
  
de NANCRAÏ

infos 2018

n°8

Venez découvrir les nouveautés prochainement mises en service :

- Karine LAMBERT, Un arbre, un jour...
- David FOENKINOS, Vers la beauté
- Amélie NOTHOMB, Les prénoms épicènes
- Virginie GRIMALDI, Il est grand temps de rallumer les étoiles
- Jérôme FERRARI, A son image
- Métin ARDITI, Carnaval noir
- ainsi que 6 nouveaux polars !

Et au rayon BD :

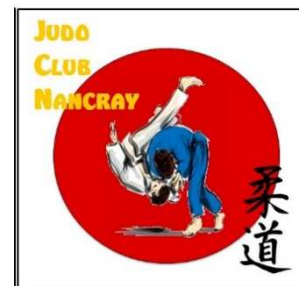
- Ninn, tome 3 : les oubliés
- Les filles en chocolat, tomes 2 et 4 : Cœur Coco et Cœur Guimauve
- Seuls, tome 11 : les cloueurs de nuit
- Les petits mythos, tome 5 : Détente aux enfers

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

La bibliothèque reprendra ses horaires habituels à partir du mardi 4 septembre 2018 :

- mardi de 16h30 à 18h (hors vacances scolaires)
- mercredi de 17h à 19h
- samedi de 10h à 12h

**Il est encore possible de s'inscrire à la bibliothèque pour le dernier trimestre avec une cotisation de 5€ par famille.** Elle permet d'emprunter 3 livres par personne pour une durée d'un mois.



## ACTUALITE DES MOIS D'AOUT ET SEPTEMBRE 2018

### 29-31 AOUT 2018 : STAGE DE RENTREE



Plusieurs petits judokas sont venus à cette occasion découvrir les bases du judo, aidés par les plus gradés qui reprenaient la saison. Peut-être de futur(e)s champion(ne)s !



### LA SAISON 2018/2019 EST LANCEE LE 11 SEPTEMBRE 2018

#### Reprise des cours et inscriptions



### Inscriptions :

- Pour les nouveaux licenciés : [fiche d'inscription](http://www.judoclubnancray.fr) (à télécharger sur notre site <http://www.judoclubnancray.fr> à la rubrique « Reprise des cours et inscriptions »), ou à récupérer dans notre dojo auprès des professeurs aux heures de cours :

### Judo

Mercredi (séances animées par [Martin CONTINI](#)) :

- de 14 h 00 à 15 h 00 : cours destiné aux judokas de 6 - 7 ans.
- de 15 h 00 à 16 h 00 : cours destiné aux judokas de 4 - 5 ans.

Vendredi (séances animées par [Olivier CHAUVIN](#)) :

- de 17 h 30 à 18 h 30 : cours destiné aux judokas de 8 - 9 ans.
- de 18 h 30 à 20 h 00 : cours destiné aux judokas de 10 - 11 ans.
- de 20 h 00 à 21 h 30 : cours destiné aux judokas de 12 ans à adultes.

Les groupes pourront être modulés en fonction du niveau et du gabarit des judokas.

# Jujitsu

Mardi (séances animées par [Denis LAPOSTOLET](#)) :

- de 19 h 45 à 21 h 15 : cours destiné à toute personne de 12 ans ou plus, débutante ou non.

Les fiches complétées, signées et accompagnées du règlement (3 chèques) et du certificat médical sont à rendre au professeur ou à un membre du bureau,

- Pour les anciens licenciés : votre inscription sera prise en compte lors de la remise des 3 chèques et du certificat médical. La [fiche d'inscription](#) est à rendre seulement en cas de changement de situation (adresse, téléphone...).

## **NOTRE OFFRE EVOLUE AVEC DES COURS DE TAÏSO**

Pour inaugurer cette nouvelle saison, le Judo Club de Nancray envisage de compléter ses activités par la mise en place de cours de **Taïso**.

Le Taïso est une méthode moderne destinée aux **débutants, sportifs ou non sportifs**, construite à partir d'exercices traditionnels de préparation au Judo. Sa pratique permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique. **Il n'y a ni chute, ni combat, ni opposition.** Le Taïso a pour objectif :

- De **renforcer** le système musculaire.
- D'améliorer la **maîtrise** des gestes.
- D'augmenter la **souplesse**.
- D'apprendre à se **relaxer**.

Les séances seraient ouvertes le mercredi, à toute personne de plus de 16 ans et dans les conditions tarifaires pratiquées par le club que vous pouvez retrouver sur notre site :

<http://www.judoclubnancray.fr/cours.htm>

Si cette discipline vous intéresse, nous vous remercions de nous en faire part au plus vite à l'adresse suivante : [glejzer.jean-pierre@orange.fr](mailto:glejzer.jean-pierre@orange.fr) ou au 06.37.75.83.94



**EXCELLENTE SAISON A TOUS...**

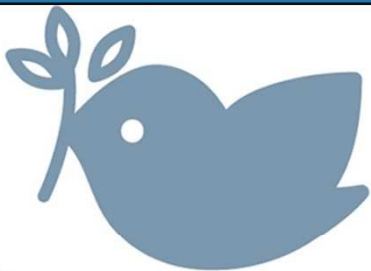
Vous pouvez suivre l'actualité de notre club sur Internet :

[www.judoclubnancray.fr](http://www.judoclubnancray.fr) et [www.facebook.com/judoclubnancray](https://www.facebook.com/judoclubnancray)

# Armistice 1918

## Centenaire du Plateau

Animations du 26 Octobre au 11 novembre



1918  
1918  
1918  
1918  
2018  
2018  
2018  
2018

19  
2018



Page Facebook : armistice 1918  
centenaire du plateau



# Animations et spectacles gratuits\* de la commémoration

26/10/2018 : Conférence Agnès CÔTE "Les femmes pendant la guerre"  
- 20 h salle de convivialité **OSSE**

01/11 (16h-18h) - 03/11 (15h-18h) - 04/11 (15h-18h) - 07/11 (14h-16h30) - 09/11 (17h-20h)  
- 10/11 (15h-18h) - 11/11 (14h-20h) :  
Exposition "Les as de la Grande Guerre" - salle Parisse  
"Les Poilus de la commune" - Salle 2 **NAISEY-LES-GRANGES**

02/11 : Film "Les Fragments d'Antonin" - 20 h salle des fêtes **GONSANS**

02/11 (14h-18h) - 03/11 (14h-18h) : Exposition "1919-1939 d'une guerre à l'autre"  
- salle des fêtes **DAMMARTIN LES TEMPLIERS**

02/11 (14h-18h) - 03/11 (10h-12h/14h 18h) : Exposition "Traités de Rome"  
Ecole **GLAMONDANS**

07/11 : Spectacle "Purée de guerre" - 20 h Espace culturel **BOUCLANS**

09/11 : 18h Apéro lecture thème "La Grande Guerre" - 21h Découverte dessins et aquarelles - Médiathèque **BOUCLANS**

05/11 au 10/11 (14h-18h) : Exposition "Les Poilus de la commune" Ecole **VAUCHAMPS**

09/11 : Conférence du Général Pierre MIGNOT "Causes et conséquences de la guerre"  
- 20 h salle des fêtes **CHAMPLIVE**

10/11 : 11 h Inauguration du Monument aux Morts de **VAUCHAMPS**

Du 24/10 au 04/11 : "Présentation de collections sur la vie dans les campagnes pendant la guerre" Musée des Maisons Comtoises **NANCRAY**  
(heures ouverture musée - entrée musée payante)

Du 05/11 au 10/11 (16h30/18h30) : Exposition "La roulante"  
salle des associations **NANCRAY**

10/11 : Conférence de Joseph PINARD "Le pantalon rouge"  
16h30 salle Tatu **NANCRAY**

11/11 : Cérémonie "Le Plateau commémore le Centenaire"  
11h Monument aux Morts **NANCRAY**

11 novembre 2018 : Repas Républicain salle du Vaizot à NANCRAY - **25 €** boissons non comprises

Réservations et informations : Mairie de **NANCRAY** 03 81 55 21 66

Date limite d'inscription 20 octobre 2018 (places limitées)

\* Sauf entrée du musée des Maisons Comtoises



## INSCRIPTION A L'AFFOUAGE

Comme chaque année, la commune propose, à ceux qui le souhaitent, la possibilité d'exploiter une parcelle de bois dans la Forêt Communale ou de se faire livrer du bois à domicile. Pour ceci, veuillez remplir le bulletin d'inscription ci-dessous.

### INSCRIPTION AFFOUAGE 2018-2019

**à déposer au secrétariat de mairie pour le 8 octobre 2018 au plus tard**

NOM - Prénom : .....

Adresse : n° .....rue ..... 25360 Nancray

Téléphone :

Si possible adresse mail :

**Demande son inscription pour**

**Lot à couper** :

**Taillis** exploité dans les parcelles - **Pelle 37** « **Derrière le Peu** » (Régénération Chêne)

**Branchages et futaies**, dans les parcelles **7 et 17** de **La Côte 2r et 37** Derrière le Peu

Et éventuellement parcelles **41 et 42** Derrière le Peu en fonction du nombre des affouagistes inscrits

**Stères livrés à domicile:**      5 stères   

10 stères   

**Cocher les cases correspondantes.**

**ATTENTION :** Pour les lots à couper, comme l'année dernière, la taxe d'affouage d'un montant de **180 €** sera exigée le jour du tirage des lots de taillis à une date fixée ultérieurement.

Chèques libellés à l'ordre du **trésor public** .

**Présenter également une attestation d'assurance.**

A Nancray, le .....  
Signature